

## **Ordre du jour**

Le conseil municipal se réunira en séance publique, en salle du Conseil (Salle des fêtes Jules Mousseron), sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, le mercredi 27 mars 2024 à 18 h 30.

L'ordre du jour est le suivant :

A] Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2024

B] Ratification des décisions

C] Délibérations

I-] Administration Générale

I-1) Modification de la composition des commissions municipales.

II-] Ressources Humaines

II-1) Attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.

III] Finances

III-1) Compte Financier Unique 2023,

III-2) Affectation de résultat,

III-3) Fixation des taux d'imposition 2024,

III-4) Budget Primitif 2024,

III-5) Subventions aux associations.

IV] Techniques

IV-1) Adoption du règlement intérieur pour le marché de Noël.

D] Questions diverses/Motion